



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUHALLAN**

Séance du 3 Décembre 2016

L'an deux mille seize, le trois décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Vauhallan, légalement convoqué le 26 novembre 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François Hillion, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	19	Présents :	15	Votants :	19
Présents :	François Hillion, Bernard Gleize, Denise Bernad-Garcia, Jean-Laurent Panciatici, Karl Crochart, Taouès Coll, Bernard Cellier, Isabelle Glasset Jean-Luc Lando, Fabian Lowczyk, Vincent Gillotin, Vincent Pain, Olivier Le Traon, Elia Bernard, François Levrat					
Représentés :	Huguette Deforeit représentée par Bernard Gleize, Katia Emig représentée par François Hillion, Zohra Rousseau représentée par Jean-Laurent Panciatici, Claude Bousquet représentée par François Levrat					
Absents excusés :						
Secrétaire :	Fabian Lowczyk					

A 9h35 le quorum étant atteint, Monsieur François Hillion, Maire, déclare la séance ouverte.

Monsieur Fabian Lowczyk est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil municipal du 6 septembre 2016 au vote. Le procès-verbal est adopté par 14 voix pour, François Hillion en son nom et celui de Katia Emig, Bernard Gleize en son nom et celui de Huguette Deforeit, Denise Bernad-Garcia, Jean-Laurent Panciatici en son nom et celui de Zohra Rousseau, Karl Crochart, Taouès Coll, Bernard Cellier, Isabelle Glasset, Jean-Luc Lando, Fabian Lowczyk, Vincent Gillotin, et 5 voix contre, Vincent Pain, Olivier Le Traon, Elia Bernard, François Levrat en son nom et celui de Claude Bousquet.

Délibération n°56/2016 – Subvention exceptionnelle pour la Société de Chasse de Vauhallan

Sur proposition de François Hillion et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à la Société de Chasse de Vauhallan afin de pallier aux frais supplémentaires liés à l'organisation de battues contre la prolifération des sangliers.

Délibération n°57/2016 – Décision Modificative n°1 sur le Budget de la Ville

Sur proposition de Bernard Gleize et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 suivante :

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de Crédits	Diminution de crédits	Augmentation de Crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611 : Eau et assainissement	5 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-60612 : Énergie - Électricité	10 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-60623 : Alimentation	0 €	2 000,00 €	0 €	0 €
D-60628 : Autres fournitures non stockées	0 €	5 000,00 €	0 €	0 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	1 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-60633 : Fournitures de voirie	0 €	1 000,00 €	0 €	0 €

D-6068 : Autres matières et fournitures	700,00 €	0 €	0 €	0 €
D-6132 : Locations immobilières	0 €	800,00 €	0 €	0 €
D-6135 : Locations mobilières	1 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-61521 : Terrains	0 €	5 000,00 €	0 €	0 €
D-615221 : Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	0 €	800,00 €	0 €	0 €
D-615232 : Entretien et réparations réseaux	0 €	1 300,00 €	0 €	0 €
D-61558 : Autres biens mobiliers	0 €	6 000,00 €	0 €	0 €
D-6156 : Maintenance	0 €	3 000,00 €	0 €	0 €
D-6184 : Versements à des organismes de formation	2 500,00 €	0 €	0 €	0 €
D-6188 : Autres frais divers	0 €	1 000,00 €	0 €	0 €
D-6226 : Honoraires	0 €	10 000,00 €	0 €	0 €
D-6227 : Frais d'actes et de contentieux	0 €	5 000,00 €	0 €	0 €
D-6231 : Annonces et insertions	0 €	600,00 €	0 €	0 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-6237 : Publications	0 €	3 000,00 €	0 €	0 €
D-6247 : Transports collectifs	3 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0 €	400,00 €	0 €	0 €
D-6288 : Autres services extérieurs	0 €	1 000,00 €	0 €	0 €
D-63512 : Taxes foncières	0 €	700,00 €	0 €	0 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	30 200,00 €	46 600,00 €	0 €	0 €
D-6333 : Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	0 €	1 200,00 €	0 €	0 €
D-6411 : Personnel titulaire	10 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-64731 : Versées directement	0 €	7 000,00 €	0 €	0 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00 €	8 200,00 €	0 €	0 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0 €	0 €	1 300,00 €	0 €
R-6459 : Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0 €	0 €	0 €	1 300,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0 €	0 €	1 300,00 €	1 300,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0 €	73 100,00 €	0 €	0 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0 €	73 100,00 €	0 €	0 €
D-65541 : Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	3 000,00 €	0 €	0 €	0 €
D-65548 : Autres contributions	0 €	2 000,00 €	0 €	0 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0 €	1 300,00 €	0 €	0 €

TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	3 000,00 €	3 300,00 €	0 €	0 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0 €	400,00 €	0 €	0 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0 €	400,00 €	0 €	0 €
R-70323 : Redevance d'occupation du domaine public communal	0 €	0 €	0 €	2 900,00 €
R-70632 : A caractère de loisirs	0 €	0 €	0 €	45 000,00 €
R-7066 : Redevances et droits des services à caractère social	0 €	0 €	0 €	2 000,00 €
R-7067 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignements	0 €	0 €	20 000,00 €	0 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0 €	0 €	20 000,00 €	49 900,00 €
R-7381 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	0 €	0 €	0 €	30 000,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €	30 000,00 €
R-7473 : Départements	0 €	0 €	2 000,00 €	0 €
R-74751 : GFP de rattachement	0 €	0 €	0 €	2 300,00 €
R-7478 : Autres organismes	0 €	0 €	0 €	28 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0 €	0 €	2 000,00 €	30 300,00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0 €	0 €	4 000,00 €	0 €
R-758 : Produits divers de gestion courante	0 €	0 €	0 €	4 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	4 000,00 €	4 000,00 €
R-7788 : Produits exceptionnels divers	0 €	0 €	0 €	200,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	200,00 €
Total FONCTIONNEMENT	43 200,00 €	131 600,00 €	27 300,00 €	115 700,00 €

INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	73 100,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	73 100,00 €
R-1321-BSC : Bâtiments Scolaires	0 €	0 €	3 100,00 €	4 000,00 €
R-1321-CRE : Crèche	0 €	0 €	0 €	112 542,50 €
R-1321-GYMN : Aménagement vestiaires du gymnase	0 €	0 €	5 730,90 €	0 €
R-1348-AEM : Autres Equipements Municipaux	0 €	0 €	22 000,00 €	0 €
R-1348-BSC : Bâtiments Scolaires	0 €	0 €	5 000,00 €	0 €
R-1348-CRE : Crèche	0 €	0 €	40 000,00 €	0 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0 €	0 €	75 830,90 €	116 542,50 €
R-1641 : Emprunts en euros	0 €	0 €	72 811,60 €	0 €

TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	72 811,60 €	0 €
D-202-PLU : Plan Local d'Urbanisme	0 €	25 000,00 €	0 €	0 €
D-2051-MAI : Mairie	0 €	300,00 €	0 €	0 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0 €	25 300,00 €	0 €	0 €
D-21311-MAI : Mairie	0 €	1 000,00 €	0 €	0 €
D-21312-BSC : Bâtiments Scolaires	0 €	4 600,00 €	0 €	0 €
D-2158-MAI : Mairie	0 €	1 800,00 €	0 €	0 €
D-2184-MAI : Mairie	0 €	1 900,00 €	0 €	0 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0 €	9 300,00 €	0 €	0 €
D-2313-ART : Maison des Arts	0 €	11 000,00 €	0 €	0 €
D-2315-BSC : Bâtiments Scolaires	4 600,00 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	4 600,00 €	11 000,00 €	0 €	0 €
Total INVESTISSEMENT	4 600,00 €	45 600,00 €	148 642,50 €	189 642,50 €
Total Général		129 400,00 €		129 400,00 €

Délibération n°58/2016 – Tarifs municipaux 2017

Sur proposition de Bernard Gleize et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs municipaux 2017 comme suit :

Photocopie	A4	0,25 €	Manifestations	Tarif A	5,00 €
	A4 recto-verso	0,35 €		Tarif B	7,00 €
	A3	0,35 €		Tarif C	10,00 €
	10 A4	1,50 €		Tarif D	12,00 €
	Envoi de fax	0,40 €		Tarif E	15,00 €
	10 enveloppes « Vauhallaan »	2,00 €		Tarif F	20,00 €
Cimetière	Concession 50 ans	820,00 €		Tarif G	25,00 €
	Concession 30 ans	465,00 €		Tarif H	30,00 €
	Taxe de dispersion	71,00 €		Tarif I	40,00 €
	Colombarium 15 ans	620,00 €		Tarif J	50,00 €
	Colombarium 30 ans	1 030,00 €		Tarif K	100,00 €
Bibliothèque	Droit d'inscription Bibliothèque - Ludothèque	13,00 €		Tarif L	200,00 €
	Indemnité de retard Livre / semaine	1,00 €	Magazine	Format 1 (1/8 page)	90,00 €
	Indemnité de retard Support multimédia / semaine	1,00 €		Format 2 (1/4 page)	150,00 €
Voirie	Permission Voirie journalière	50,00 €		Format 3 (1/2 page)	300,00 €
	Redevance Emplacement Taxi	135,00 €		Forfaits pour une année (soit 3 parutions) :	
	Occupation annuelle Domaine Public	990,00 €	Format 1 (1/8 page)	250,00 €	

PLU	Photocopie règlement PLU	2,60 €		Format 2 (1/4 page)	400,00 €
	Tirage PLU	90,00 €		Format 3 (1/2 page)	800,00 €

Salles	Salle Polyvalente	Caution	500,00 €
		Tarif Vauhallanais et ville de la CPS	600,00 €
		Tarif Associations extérieures	600,00 €
	Salle F MARON	Caution	150,00 €
		Tarif Vauhallanais et ville de la CPS	150,00 €
		Tarif Associations extérieures	150,00 €

Délibération n°59/2016 – Tarifs Classe découverte du 17 au 24 mars 2017

Sur proposition de Bernard Gleize et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les tarifs pour la classe découverte du 17 au 24 mars 2017 suivants à la majorité, 16 voix pour, François Hillion en son nom et celui de Katia Emig, Bernard Gleize en son nom et celui de Huguette Deforeit, Denise Bernad-Garcia, Jean-Laurent Panciatici en son nom et celui de Zohra Rousseau, Karl Crochart, Taouès Coll, Bernard Cellier, Isabelle Glasset, Jean-Luc Lando, Fabian Lowczyk, Vincent Gillotin, François Levrat en son nom et celui de Claude Bousquet, et 3 abstentions, Vincent Pain, Olivier Le Traon, Elia Bernard

Quotient Familial	Classes découvertes
De 0 à 500 €	250,00 €
De 501 à 1 700 €	De 250,00 € à 400,00 €
De 1 701 à 4 000 €	De 400,00 € à 550,00 €
Supérieur à 4 000 €	550,00 €

Délibération n°60/2016 – PFAC – Tarif 2017

Sur proposition de Bernard Cellier et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le SIAVB à appliquer les taux votés le 17 octobre 2016 à savoir 12,44 €/m² au titre de la PFAC.

Délibération n°61/2016 – Approbation de la CLETC du 3 novembre 2016

Sur proposition de Bernard Gleize et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLETC du 3 novembre 2016 concernant le reversement des corrections de la DSC 2014 et de l'excédent de fonctionnement 2015 de l'ex CAEE, le reversement des recettes supplémentaires de taxe d'habitation à Chilly-Mazarin suite à la suppression de l'abattement général à la base, la mise en place d'une dotation pour les communes en politique de la ville, l'évaluation de la charge transférée pour les offices de tourisme, l'ajustement de la charge transférée pour la participation de Linas aux transports urbains, et l'ajustement de la charge transférée pour la création ou l'aménagement et l'entretien des voiries des communes de Bures sur Yvette, d'Igny et d'Orsay.

Délibération n°62/2016 – Tableau des emplois

Sur proposition de Bernard Gleize et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le tableau des emplois suivant pour l'année 2017.

		Tableau au 1 ^{er} janvier 2017		
Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont temps non complet

TITULAIRES				
Secteur Administratif				
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	0	
Rédacteur	B	2	2	
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} Classe	C	3	2	
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} Classe	C	1	1	
Secteur Social				
Educatrice chef de Jeune enfants	B	1	1	
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	C	2	2	
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Secteur Technique				
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	2	2	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Secteur Culturel				
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Secteur Animation				
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} Classe	C	1	1	
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} Classe	C	4	4	
TOTAL TITULAIRES		22	20	0
NON TITULAIRES				
Secteur Technique				
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	4	4	
Secteur Social				
Educatrice de jeunes enfants	B	1	1	
Auxiliaire de puériculture	C	1	1	
Secteur Animation				
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} Classe	C	4	4	3
TOTAL NON TITULAIRES		10	10	3

Délibération n°63/2016 – RIFSEEP

Sur proposition de Bernard Gleize et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place du nouveau régime indemnitaire des agents de la commune de Vauhallan pour tenir compte de l'évolution des textes en la matière.

Délibération n°64/2016 – Autorisation donnée au Maire de déposer le permis de construire pour la création d'une salle multi-activité

Sur proposition de François Hillion et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à déposer une demande de permis de construire pour la création d'une salle multi-activités à la maison des Arts au-dessus de la salle de peinture à la majorité, 17 voix pour, François Hillion en son nom et celui de Katia Emig, Bernard Gleize en son nom et celui de Huguette Deforeit, Denise Bernad-Garcia, Jean-Laurent Panciatici en son nom et celui de Zohra Rousseau, Karl Crochart, Taouès Coll, Bernard Cellier, Isabelle Glasset, Jean-Luc Lando, Fabian Lowczyk, Vincent Gillotin, Vincent Pain, Olivier Le Traon, Elia Bernard, et 2 abstentions, François Levrat en son nom et celui de Claude Bousquet.

Délibération n°65/2016 – Autorisation donnée au Maire de signer le bail emphytéotique avec l'OPIEVOY pour la construction de 12 logements sociaux allée des écoles

Sur proposition de François Hillion et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans pour la réalisation de 12 logements sociaux allée des écoles et autorise le maire à signer tous documents relatif à ce dossier.

Délibération n°66/2016 – Transfert des baux emphytéotiques OPIEVOY vers la SAHMAP et maintien des garanties d'emprunts

Sur proposition de François Hillion et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert des baux emphytéotiques conclus avec l'OPIEVOY au profit de la SAHMAP, approuve le maintien des garanties d'emprunts et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération n°67/2016 – Autorisation donnée au Maire de signer le protocole de coordination des interventions sociale menées par la MDS des Ulis-Palaiseau, les villes et CCAS de Bièvres, Igny et Vauhallan

Sur proposition de Denise Garcia et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer le protocole de coordination des interventions menées par la MDS des Ulis-Palaiseau, les villes et CCAS de Bièvres, Igny et Vauhallan qui permettra aux Vauhallanais d'avoir accès aux permanences de la MDS de Bièvres et d'Igny, et de connaître et comprendre le rôle et les interventions de chacun des signataires, à la majorité, 16 voix pour, François Hillion en son nom et celui de Katia Emig, Bernard Gleize en son nom et celui de Huguette Deforeit, Denise Bernad-Garcia, Jean-Laurent Panciatici en son nom et celui de Zohra Rousseau, Karl Crochart, Taouès Coll, Bernard Cellier, Isabelle Glasset, Jean-Luc Lando, Fabian Lowczyk, Vincent Gillotin, Vincent Pain, Olivier Le Traon, Elia Bernard, François Levrat en son nom et celui de Claude Bousquet et 3 abstentions Vincent Pain, Olivier Le Traon, Elia Bernard.

Clôture de la séance à 10h50.